

## La formation professionnelle des demandeurs d'emploi en Bretagne en 2016

Août 2017

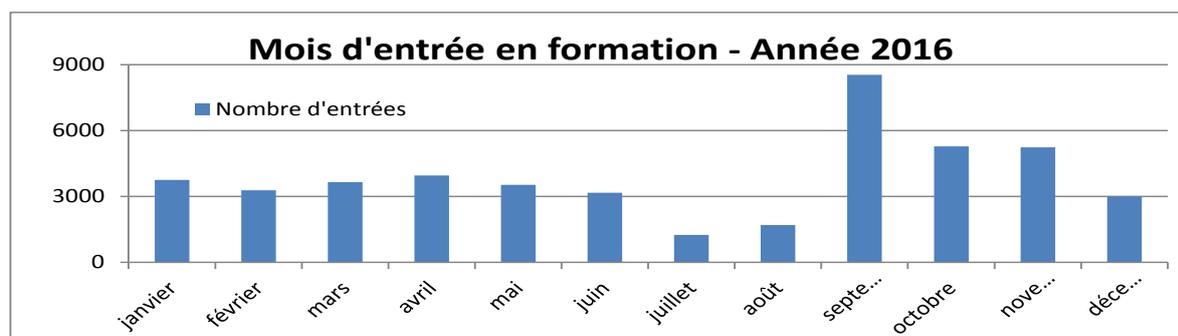
En 2016, 46 400 stagiaires en recherche d'emploi ont débuté une formation, soit un accroissement de 42% par rapport à 2015. La Région a commandité 45% des stages, avec une action portant plus particulièrement sur les jeunes en insertion. Les stages financés par Pôle emploi, en réponse à des besoins immédiats, sont généralement plus courts. Toutes catégories confondues, les formations débutées en 2016 ont duré en moyenne 535 heures. Les stages de certification ou de professionnalisation représentent 57% des entrées. Les personnes de moins de 26 ans accèdent plus souvent à la formation que celles de 45 ans ou plus. La part des stagiaires demandeurs d'emploi peu qualifiés ou de longue durée a légèrement progressé entre 2015 et 2016. Les formations ont un impact positif sur le retour à l'emploi. A caractéristiques individuelles identiques, les stagiaires bretons de l'année 2015 sont moins souvent inscrits à Pôle emploi à la fin de l'année 2016, que ceux n'ayant pas suivi de formation.

L'année 2016 est marquée par la mise en place du plan de « 500 000 formations supplémentaires » ayant pour objectif de porter à un million le nombre de formations à destination des personnes en recherche d'emploi en France. Les demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés et les chômeurs de longue durée sont la cible privilégiée du plan. Financé par l'État, la Région et les partenaires sociaux, il est mis en œuvre par les équipes de Pôle emploi et les autres prescripteurs de la formation.

### Près de 47 000 formations délivrées en Bretagne

Avec autour d'un million d'entrées en formation, l'objectif quantitatif a été atteint au niveau national. En Bretagne, ce dispositif d'urgence s'est traduit par 46 400 entrées en formation de personnes en recherche d'emploi, soit 13 600 de plus qu'en 2015. Il s'est mis en place rapidement avec 46% des entrées en formation au cours du 1er semestre (graphique 1). Parmi l'ensemble des stagiaires, 41 800 étaient inscrites à Pôle emploi à l'entrée en formation et 4 600 ne l'étaient pas.

Graphique 1 :



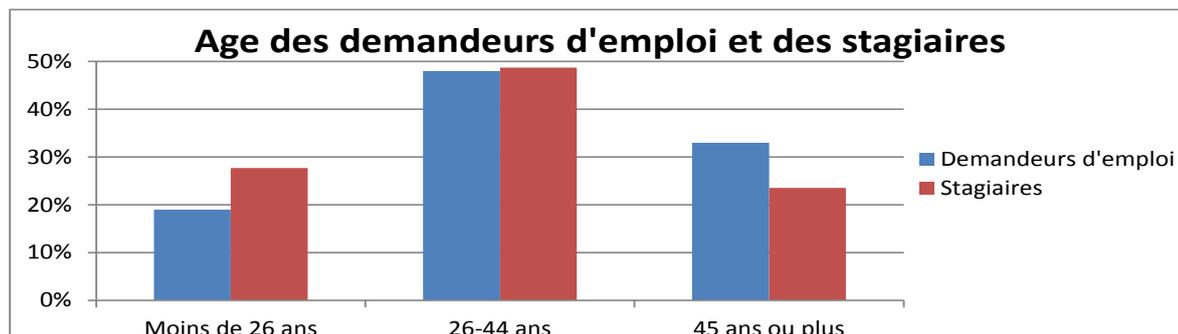
**Source:** Dares, base BREST ; traitement Direccte Bretagne.  
**Champ:** Stagiaires domiciliés en Bretagne.

La Région et Pôle emploi sont les principaux financeurs des coûts pédagogique de formation pour les personnes en recherche d'emploi. Ils ont financé chacun 45% des formations des stagiaires. Les stages financés par Pôle emploi (et par les Opca) sont beaucoup plus courts, 240 heures en moyenne contre 770 heures pour celles commanditées par la Région. Ils cherchent davantage à répondre aux besoins immédiats des entreprises (perfectionnement ou adaptation à un poste de travail, par exemple). La Région concentre davantage l'effort de formation sur les jeunes en insertion : 40% des stages qu'elle a financés ont bénéficié à des personnes de moins de 26 ans. Du fait du transfert des compétences de l'Etat aux régions en matière de formation professionnelle, le nombre de stagiaires pris en charge directement par l'Etat est marginal. A noter que 2,4% des stagiaires financent eux-mêmes leur formation, cette part est en repli par rapport à 2015 (4,2%).

## Accès plus fréquent des jeunes à la formation que les seniors

Les formations, proposées au plus grand nombre, ont particulièrement été suivies par les jeunes de moins de 26 ans. Ils représentent 28% des entrées en formation en 2016 alors que 19% des demandeurs d'emploi au 31/12/2015 appartenaient à cette tranche d'âge (graphique 2). A l'inverse, les personnes de 45 ans ou plus représentent 24% des stagiaires et 33% des demandeurs d'emploi. Cibler les jeunes n'est pas un objectif explicite du plan, mais de façon générale les politiques de formation professionnelle semblent les favoriser. En effet, les jeunes sont dans une période d'insertion dans la vie active. Ce sont, par ailleurs, eux qui ont le plus le risque d'être au chômage. En 2016 en France, 24,6% des jeunes actifs de moins de 25 ans sont au chômage contre seulement 9,3% des 25-49 ans.

Graphique 2 :



**Source:** Pôle emploi, Dares (base BREST) ; traitement Direccte Bretagne.

**Champ:** demandeurs d'emploi (catégorie A, B ou C) au 31/12/2015 ; stagiaires entrés en formation dans l'année 2016.

## Présence moindre des femmes, mais des formations plus longues

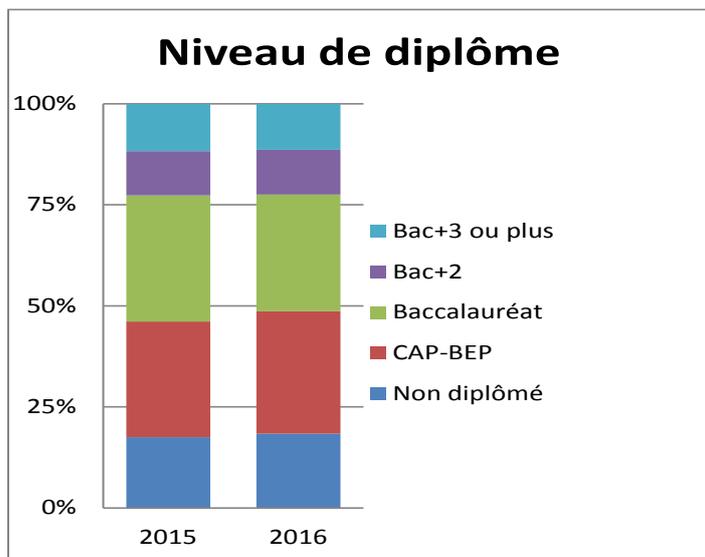
En 2016, 45% des stages ont été suivis par des femmes (46% en France), bien qu'elles représentent 52% des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B ou C. Leur moindre participation peut s'expliquer en partie par un niveau de qualification déjà plus élevé, alors que le plan cible en priorité les demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés.

Ainsi 21% des femmes inscrites à Pôle emploi n'ont aucun diplôme (contre 25 % pour les hommes). Inversement, 25% sont diplômées de l'enseignement supérieur, contre 20% des hommes. Si les femmes suivent moins de formations que les hommes, la durée est cependant plus importante. En moyenne, la durée de formation s'établit à 670 heures contre 460 heures pour les hommes. Leur présence est notamment plus faible dans les formations courtes, les deux tiers des formations d'une durée inférieure à 200 heures sont suivies par les hommes.

## Progression de la part des stagiaires demandeurs d'emploi peu qualifiés ou de longue durée

En 2016, comme en 2015, 21% de l'ensemble des stagiaires sont sans qualification (*diplôme inférieur strictement au CAP-BEP*). Cette proportion est plus faible qu'au niveau national (29%). Parmi les stagiaires inscrits à Pôle emploi à l'entrée en formation, la moitié ont un niveau de formation inférieur au baccalauréat (*graphique 3*). Cette proportion est supérieure de 2,5 points à celle de l'année 2015.

Graphique 3 :



Source: Pôle emploi, Dares ; traitement Direccte Bretagne..

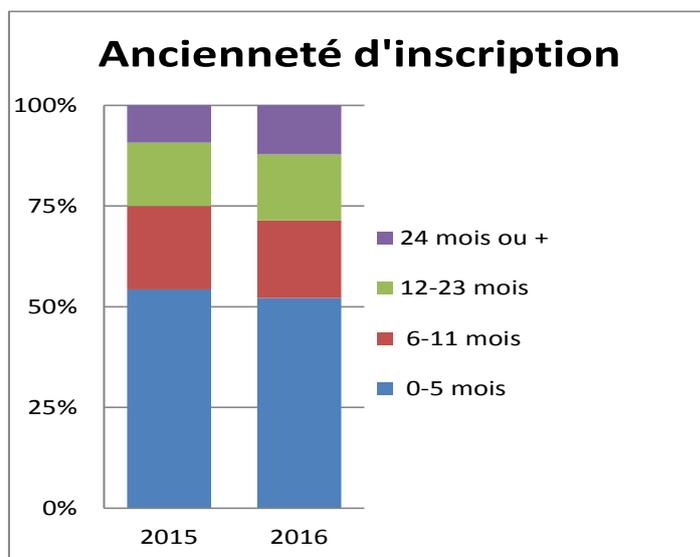
Champ: inscrits à Pôle emploi (cat. A,B,C ou E), sortis pour motif "entrée en stage" en Bretagne.

## Des formations plus courtes en 2016

Tous financeurs confondus, les stages commencés en 2016 durent en moyenne 535 heures, soit 90 heures de moins qu'en 2015. Les évolutions sont cependant contrastées selon le financeur. La durée moyenne des formations financées par Pôle emploi a augmenté, passant de 180 heures à 240 heures. Les stages commandités par la Région, qui sont beaucoup plus longs, ont diminué (*de 880 heures à 770 heures*).

Par ailleurs, la part des demandeurs d'emploi de longue durée (*inscrits depuis un an ou plus*) est passée de 25% à 29% entre 2015 et 2016 (*graphique 4*). Ces évolutions répondent à l'objectif de favoriser l'accès à l'emploi de ceux qui en ont le plus besoin : demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés ou de longue durée. Cependant, les demandeurs d'emploi de longue durée restent moins souvent bénéficiaires de formations puisqu'ils représentent 47% des demandeurs d'emploi à fin 2015.

Graphique 4 :

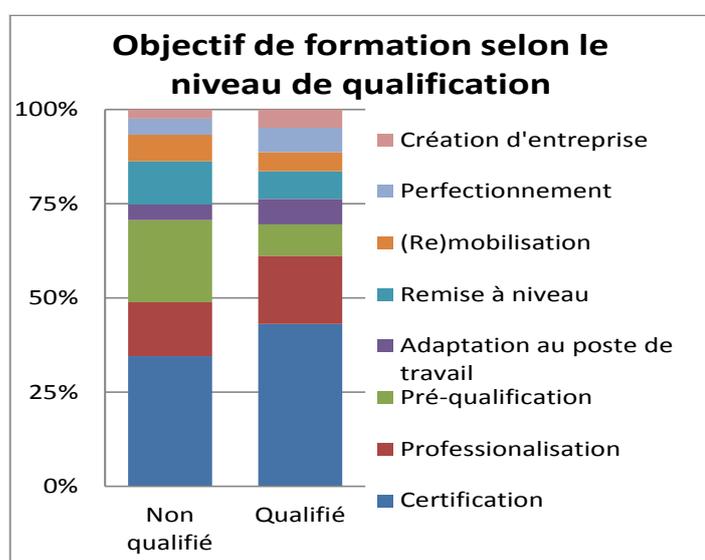


Les durées de stage diffèrent selon leur objectif. Les formations de certification, de professionnalisation et de préparation à la qualification sont les plus longues avec des durées moyennes respectives s'élevant à 760 heures, 600 heures et 510 heures. Ces formations visent à acquérir les compétences d'un nouveau métier et nécessitent plusieurs mois d'enseignement et d'apprentissage. Les formations de remise à niveau, remobilisation et aide à l'élaboration de projet, proposées plus largement aux personnes sans aucune qualification, sont plus courtes puisqu'elles ne préparent pas à un métier spécifique. Par exemple, les stages de remise à niveau sont de l'ordre de 180 heures

## Les formations à visée certifiante ou qualifiante majoritaires

Afin de favoriser la montée en qualification, 41% des formations sont certifiantes, suivent les formations de professionnalisation (17%). Ces formations s'effectuent le plus souvent dans les domaines « les services aux personnes » (22%), « l'échange et gestion » (22%) et « la fonction production » (12%). Les stages de pré-qualification concernent 12% des actions de formation. Ils sont plus fréquents qu'au niveau national (7%).

Graphique 5 :



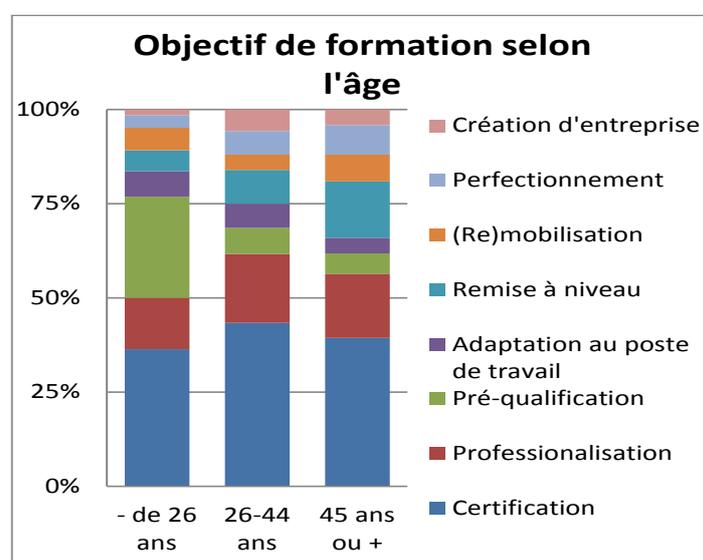
Source Dares, base BREST-année 2016 ; traitement Direccte Bretagne.  
Champ: Stagiaires domiciliés en Bretagne.

## Aucun territoire oublié, mais quelques évolutions disparates

En Bretagne, la hausse du nombre de formations des demandeurs d'emploi est de +42% entre 2015 et 2016. L'effort de formation s'est développé dans les 21 Pays bretons. La plus forte hausse concerne les demandeurs d'emploi du Pays « Loudéac Communauté - Bretagne Centre », +72%. C'est également le pays où la part des non qualifiés formés est la plus élevée (24%).

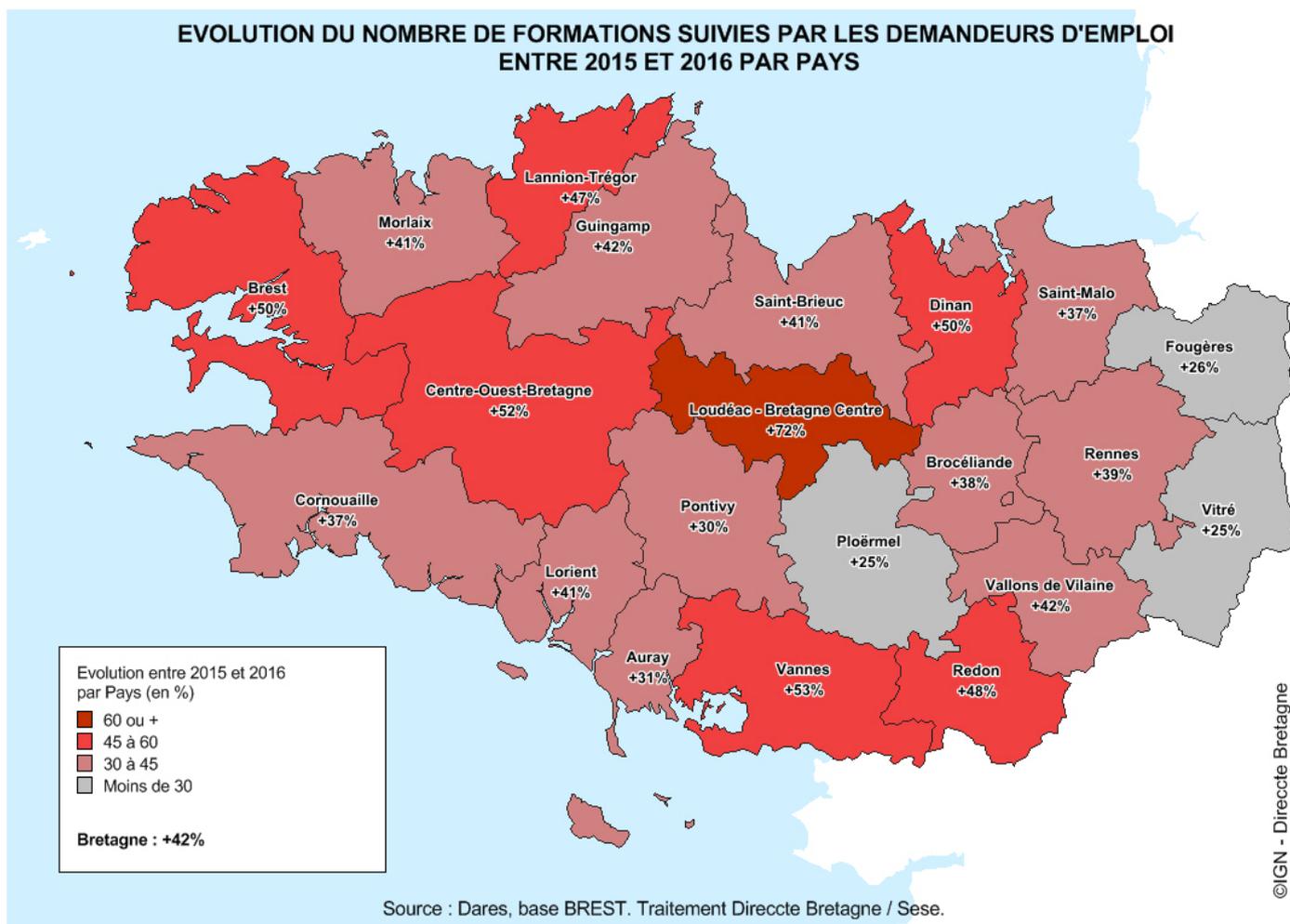
Le public des stages de pré-qualification, dont le but est de préparer à l'entrée dans une formation qualifiante telle une certification ou une professionnalisation, est jeune : 64% ont moins de 26 ans, avec une répartition équilibrée entre jeune qualifié et non qualifié. Les formations proposées varient selon le niveau de qualification, mais aussi selon l'âge des demandeurs d'emploi (graphiques 5 et 6). Ainsi les formations à la création d'entreprise concernent davantage les personnes d'âge intermédiaire, 67% ont entre 26 et 44 ans. Les seniors s'inscrivent plus fréquemment à des stages de remise à niveau et des stages de perfectionnement ou élargissement de compétences.

Graphique 6 :



Les Pays de Vitré, Fougères et Ploërmel-Cœur de Bretagne sont les trois territoires ayant les variations du nombre d'entrées en formation les plus modérées, de l'ordre de +25%. Comme attendu avec le plan d'urgence, la part des demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus recevant une formation a augmenté dans les Pays bretons, seul le Pays de Brocéliande faisant exception.

## EVOLUTION DU NOMBRE DE FORMATIONS SUIVIES PAR LES DEMANDEURS D'EMPLOI ENTRE 2015 ET 2016 PAR PAYS



### Un impact positif des formations suivies en 2015 sur l'accès à l'emploi

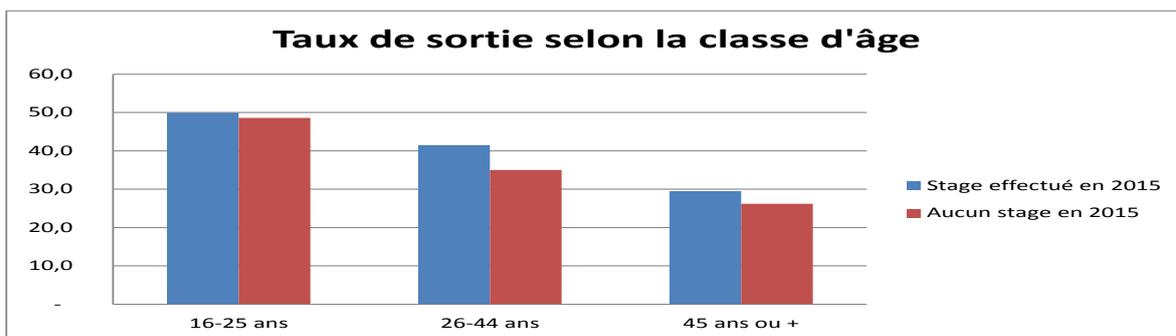
Les formations auprès des demandeurs d'emploi ont pour objectif d'accroître les compétences des demandeurs d'emploi en vue d'une réinsertion durable sur le marché du travail. Il est cependant trop tôt pour évaluer les effets du plan de formations supplémentaires de l'année 2016. Une analyse des taux de sortie des listes de Pôle emploi est, par contre, possible pour les demandeurs d'emploi ayant suivi une formation en 2015.

Ainsi, parmi les demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2015 (*catégories A, B, C ou D*), 41% des inscrits ayant suivi un stage au cours de l'année 2015, sont sortis des listes de Pôle emploi à la fin de l'année 2016.

Cette part est seulement de 35% pour ceux n'ayant effectué aucun stage, soit 6 points de moins. Cet écart suggère un impact bénéfique de la formation professionnelle des demandeurs d'emploi sur les chances de retrouver un emploi. Il convient toutefois de vérifier si cet écart se vérifie à profil identique.

En effet, plusieurs facteurs influent les sorties de Pôle emploi. Le taux de sortie de chômage diminue fortement avec l'âge. Il est proche de 50% pour les plus jeunes et descend à 22% pour la tranche d'âge quinquennal 55-59 ans. Quel que soit l'âge, les stagiaires ont cependant un meilleur taux de sortie que ceux n'ayant pas suivi de formation, même si cet écart est faible pour les plus jeunes (*graphique 7*).

**Graphique 7:**



**Source:** Dares-Pôle emploi, fichier historique statistique (FHS). Traitement Direccte Bretagne.

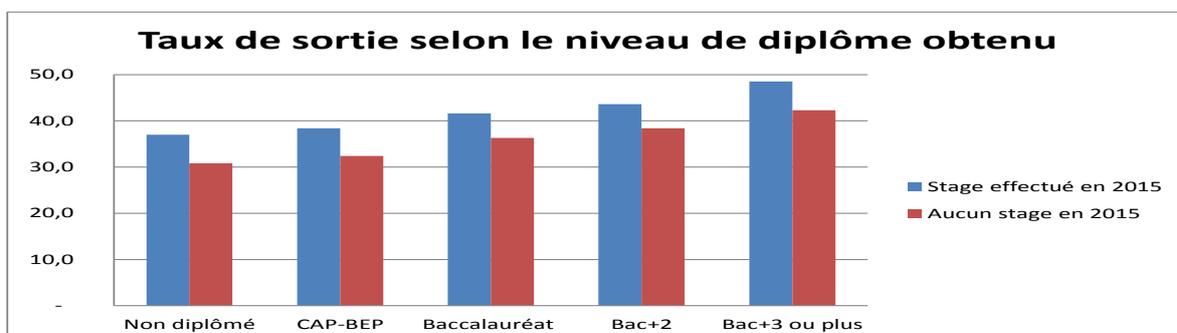
**Champ:** Bretagne, demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B, C ou D au 31/12/2015.

**Lecture:** 41,5% des demandeurs d'emplois inscrits en catégorie A, B, C ou D au 31/12/2015 dans la tranche d'âge 26-44 ans et ayant effectué un stage dans l'année 2015 ne sont plus inscrits à Pôle emploi (en catégorie A, B, C ou D) au 31 décembre 2016. Cette part est de 35,0% pour ceux de la même tranche d'âge n'ayant pas effectué de stage en 2015.

Le niveau d'étude et l'ancienneté d'inscription sur les listes de Pôle emploi sont aussi des déterminants pour le retour à l'emploi (*graphiques 8 et 9*). Un niveau d'étude élevé facilite le retour à l'emploi. Le taux de sortie passe de 31% pour les personnes en recherche d'emploi sans qualification à 41% pour les diplômés de l'enseignement supérieur.

À l'inverse, une durée de chômage longue fragilise l'accès à l'emploi. Seulement 25% des demandeurs d'emploi inscrits en fin d'année 2015 et cumulant 24 mois d'inscription sans interruption sont sortis des listes en décembre 2016. Mais, quelles que soient les caractéristiques, suivre un stage augmente sensiblement les taux de sorties.

**Graphique 8 :**

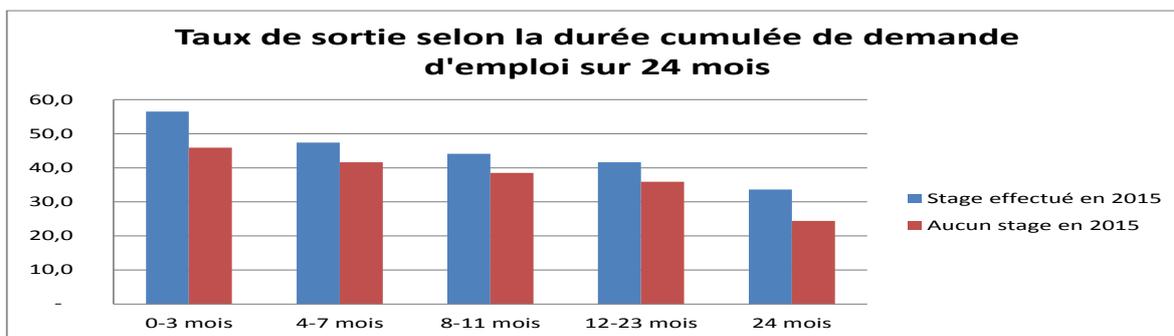


**Source:** Dares-Pôle emploi, fichier historique statistique (FHS). Traitement Direccte Bretagne.

**Champ:** Bretagne, demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B, C ou D au 31/12/2015.

**Lecture:** 37,0% des demandeurs d'emplois inscrits en catégorie A, B, C ou D au 31/12/2015, sans diplôme et ayant effectué un stage dans l'année 2015 ne sont plus inscrits à Pôle emploi (en catégorie A, B, C ou D) au 31 décembre 2016. Cette part est de 30,8% pour les non-diplômés n'ayant pas effectué de stage en 2015.

## Graphique 9 :



**Source:** Dares-Pôle emploi, fichier historique statistique (FHS). Traitement Direccte Bretagne.

**Champ:** Bretagne, demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B, C ou D au 31/12/2015.

**Lecture:** 47,4% des demandeurs d'emplois inscrits en catégorie A, B, C ou D au 31/12/2015, ayant cumulé 4 à 7 mois d'inscription à Pôle emploi au cours des 24 derniers mois et ayant effectué un stage dans l'année 2015 ne sont plus inscrits à Pôle emploi (en catégorie A, B, C ou D) au 31 décembre 2016. Cette part est de 41,6% pour ceux dans la même tranche n'ayant pas effectué de stage en 2015.

La mesure des effets propres « toutes choses égales par ailleurs » sur la probabilité de sortie des listes permet de confirmer l'impact positif des formations sur la sortie du chômage. Ainsi, à caractéristique individuelle identique, avoir effectué un stage dans l'année multiplie par 1,27 la chance d'être sorti des listes de Pôle emploi à la fin de l'année suivante. Ce constat doit cependant être affiné en fonction de la durée et de l'objectif de la formation suivie. Les études nationales consacrées aux effets de la formation sur l'accès à l'emploi des bénéficiaires montrent qu'il existe une hétérogénéité des effets suivant le type de programme.

Les stagiaires qui ont suivi des formations ciblées sur un important contenu opérationnel (dans des domaines professionnels précis ou pour se perfectionner dans leur métier) retrouvent plus rapidement un emploi après leur formation que les autres. Les demandeurs d'emploi qui effectuent des formations généralistes mettent plus de temps à obtenir un emploi. Ceci s'explique en partie par leur plus grand éloignement du marché du travail, mais des écarts demeurent à caractéristiques individuelles identiques.

### Pour en savoir plus

#### **Présentation du dispositif :**

«[Plan 500 000 formations supplémentaires pour les personnes en recherche d'emploi](#)», Ministère du travail.

#### **Données statistiques et publications nationales :**

«[Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi : données des entrées en formation](#)», Ministère du travail / Dares.

Noémie Cavan, « La formation professionnelle des personnes en recherche d'emploi en 2013 : stabilité des entrées en formation », Dares Analyses, n°030, avril 2015.

Johanne Aude, « Les demandeurs d'emploi stagiaires de la formation professionnelle : quels itinéraires après la formation ? », Dares Analyses, n°036, juin 2013.

Guillaume Blache, « La formation des demandeurs d'emploi : quels effets sur l'accès à l'emploi ? », études et recherches, Pôle emploi, octobre 2015/ n°3.

## Les entrées en formation des demandeurs d'emploi en 2016

	Bretagne	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	France
<b>Nombre d'entrées en formation</b>	<b>46 361</b>	8 692	12 779	14 427	10 463	<b>1 000 338</b>
<b>Profils des stagiaires (en %)</b>						
<b>Sexe</b>						
Femme	44,7	43,2	43,9	47,1	43,7	46,0
Homme	55,3	56,8	56,1	52,9	56,3	54,0
<b>Age</b>						
Moins de 26 ans	27,7	26,4	29,1	27,6	27,3	29,0
26 à 44 ans	48,7	47,4	46,9	51,3	48,5	47,9
45 ans ou plus	23,6	26,2	24,1	21,1	24,2	23,1
<b>Reconnu travailleur handicapé</b>	<b>14,0</b>	15,4	14,3	14,3	12,3	<b>11,8</b>
<b>Niveau de diplôme</b>						
Sans diplôme	21,0	23,2	19,1	21,4	21,2	29,4
Diplôme (CAP,BEP) ou supérieur	79,0	76,8	80,9	78,6	78,8	70,6
<b>Type de rémunération</b>						
Rémunération Pôle emploi (englobe Aref, RFF, RFPE, ASSS-F sans distinction)	70,2	72,6	70,9	68,7	69,5	66,3
Rémunération formation professionnelle continue - Livre III (Etat ou Région)	18,8	16,7	17,7	20,8	19,2	22,0
Protection sociale	4,3	4,1	4,8	4,2	4,0	5,2
ASP (bénéficiaire du Contrat de Sécurisation Professionnelle)	2,8	3,1	2,0	2,9	3,5	3,2
Sans rémunération (ou autre cas particulier)	3,9	3,6	4,6	3,5	3,8	3,2
<b>Caractéristiques des formations (en %)</b>						
<b>Commanditaire ou dispositif de formation</b>						
Région	45,2	44,6	46,4	44,9	44,6	40,6
Action de Formation Conventionnée (Pôle emploi)	16,6	20,3	14,9	14,6	18,3	15,8
Action de Formation Préalable Au Recrutement (Pôle emploi)	3,5	4,2	3,7	3,4	3,1	4,6
Aide Individuelle à la Formation (Pôle emploi)	21,2	19,4	23,0	20,0	22,1	27,0
Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (monofinancée Pôle emploi)	0,5	0,5	0,4	0,8	0,2	0,5
Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (cofinancée Pôle emploi / Opca)	1,8	1,6	1,5	2,6	1,2	2,3
Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (cofinancé Pôle emploi / Opca)	2,5	2,3	1,9	3,2	2,6	2,3
Organisme Paritaire Collecteur Agréé (Opca)	1,6	1,6	1,3	1,7	2,0	1,5
Ass. de Gestion du Fonds pour l'Insertion Prof. des Personnes Handicapées (Agefiph)	1,0	0,9	0,9	1,0	1,1	1,4
Etat	0,9	0,7	1,0	1,1	0,6	1,2
Stagiaire	2,4	2,1	2,3	2,6	2,3	1,6
Autre ou non ventilé	2,9	1,9	2,7	4,3	1,9	1,2
<b>Objectif du stage</b>						
Certification	40,5	40,2	42,3	38,0	42,1	39,2
Professionalisation	16,7	16,3	14,4	17,6	18,5	16,5
Pré-qualification	12,1	10,4	12,0	13,3	12,0	7,3
Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation	9,4	9,9	9,8	9,7	8,1	8,6
(Re)mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel	5,3	9,1	4,4	4,6	4,2	7,9
Adaptation au poste de travail	6,0	6,4	5,7	6,9	4,6	8,5
Perfectionnement, élargissement des compétences	5,8	3,9	6,3	6,3	6,3	7,5
Création d'entreprise	4,2	3,7	5,2	3,7	4,1	4,3
<b>Durée prévue de la formation</b>						
Moins de 200 heures	35,8	35,4	36,8	35,3	35,8	36,8
De 200 à 399 heures	17,5	19,1	14,8	19,5	16,8	22,3
De 400 à 599 heures	13,0	14,4	13,1	12,0	13,0	13,5
De 600 à 799 heures	7,8	7,7	8,2	8,4	6,6	6,1
De 800 à 999 heures	9,8	8,5	10,2	8,7	11,8	6,9
1000 heures ou plus	16,1	15,0	16,8	16,1	16,0	14,5
<b>Domaine de la formation (déduit de la Nomenclature des Spécialités de Formation)</b>						
Agriculture	2,7	3,3	3,1	2,0	2,7	1,7
Arts	1,8	1,2	2,5	2,1	1,1	1,8
Echange et gestion	17,3	16,5	15,9	19,7	16,4	21,1
Electricité - électronique	3,0	3,9	3,3	2,5	2,6	2,4
Fonction production	8,3	9,1	8,1	7,5	8,9	8,6
Formation générale, lettres et langues	24,6	27,1	25,0	25,0	21,3	23,2
Génie civil, construction, bois	4,5	4,3	4,6	4,4	4,5	3,3
Information, communication	6,1	5,0	5,3	6,7	6,9	6,9
Production mécanique	4,0	3,5	4,3	2,7	5,8	3,2
Sciences	0,3	0,4	0,2	0,3	0,3	0,3
Sciences humaines, économie, droit	4,3	4,3	5,0	3,5	4,5	1,6
Services à la collectivité	4,3	4,3	4,0	4,4	4,6	6,5
Services aux personnes	15,5	13,2	15,8	16,0	16,5	15,7
Transformation	3,4	3,9	3,0	3,1	3,8	3,7

Source : Dares, base BREST (actualisée à mi-juin 2017); traitement Direccte Bretagne.

**Probabilité de sortir des listes de Pôle emploi au 31/12/2016 en fonction des principales caractéristiques des demandeurs d'emploi au 31/12/2015**

Odds Ratios (ou rapports de probabilité)	
<b>Stage suivi en 2015</b>	
Aucun stage en 2015	<i>Référence</i>
Stage effectué en 2015	1,27
<b>Sexe</b>	
Homme	<i>Référence</i>
Femme	0,90
<b>Âge</b>	
16-24 ans	<i>Référence</i>
25-29 ans	0,83
30-34 ans	0,67
35-39 ans	0,58
40-44 ans	0,51
45-49 ans	0,47
50-54 ans	0,41
55-59 ans	0,37
60 ans ou plus	0,89
<b>Durée d'inscription (cat. A, B, C ou D) cumulée sur 24 mois</b>	
Moins de 6 mois	<i>Référence</i>
6-11 mois	0,85
12-23 mois	0,79
24 mois	0,54
<b>Niveau de formation</b>	
Bac +5	1,33
Bac +3	1,17
Bac +2	1,12
Bac	<i>n.s.</i>
CAP/BEP	<i>Référence</i>
1er cycle 2ème degré	<i>n.s.</i>
<b>Obtention du diplôme</b>	
Diplômé	<i>Référence</i>
Non diplômé	0,95
<b>Qualification professionnelle</b>	
Ingénieur ou cadre	1,23
Technicien ou agent de maîtrise	1,11
Employé qualifié	<i>Référence</i>
Employé non qualifié	0,92
Ouvrier qualifié	<i>n.s.</i>
Ouvrier spécialisé, manœuvre	0,93
<b>Obligation d'Emploi Travailleur Handicapé</b>	
Travailleur handicapé	0,91
Sans obligation	<i>Référence</i>
<b>Métier recherché ( agrégation en 14 Grand Domaines )</b>	
Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux	0,86
Art et façonnage d'ouvrages d'art	0,83
Banque, assurances et immobilier	1,06
Commerce, vente et grande distribution	<i>Référence</i>
Communication, media et multimédia	0,86
Construction, bâtiment et travaux publics	<i>n.s.</i>
Hôtellerie - restauration, tourisme, loisirs et animation	0,90
Industrie	0,88
Installation et maintenance	<i>n.s.</i>
Santé	0,94
Services a la personne et a la collectivité	0,87
Spectacle	0,37
Support a l'entreprise	0,96
Transport et logistique	0,89

**Source :** Dares-Pôle emploi, fichier historique statistique (FHS). Traitement Direccte Bretagne.

**Champ :** Bretagne, demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B, C ou D au 31/12/2015.

**Méthodologie :** la modélisation est mesurée à l'aide d'une régression logistique qui permet d'isoler les effets respectifs de chacun des facteurs observables. Les rapports de probabilité se commentent par rapport à la modalité de référence observée, "toutes variables égales par ailleurs".

**L'individu de référence** est un demandeur d'emploi au 31/12/2015 n'ayant pas effectué de stage en 2015, homme âgé de moins de 25 ans ayant une durée d'inscription inférieure à 6 mois au cours des 24 derniers mois, diplômé d'un CAP, employé qualifié, recherchant un emploi dans un métier du domaine du commerce, de la vente et de grande distribution.

**n.s.** signifie que le rapport de probabilité n'est pas significatif au seuil de 5%.

**Note de lecture :** un demandeur ayant suivi un stage en 2015 a 1,27 fois plus de chance de ne plus être inscrit comme demandeur d'emploi à Pôle emploi au 31/12/2016 qu'un demandeur n'ayant pas suivi de stage en 2015. Un technicien ou agent de maîtrise a 1,11 fois plus de chance de ne plus être inscrit par rapport à un employé qualifié. Par contre, un ouvrier spécialisé ou manœuvre a plus de risque d'être encore inscrit (rapport de probabilité inférieur à 1 : 0,93).